

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Berthe Azizet Mboumba en tournée parlementaire dans les cantons Océan et Ozouri

LA députée du 1er siège du département de Bendjé sillonne actuellement son fief politique.

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

VÉRITABLE marathon que celui effectué en ce moment par la députée Berthe Azizet Mboumba, dans les cantons Océan et Ozouri, son fief politique. L'élue du premier siège du département de Bendjé profite de ses vacances parlementaires pour rendre compte, à ses électeurs, des travaux de la dernière session consacrée au vote du budget de l'État. En même temps, elle recueille leurs desiderata.

En pédagogue, la parlementaire a cru bon, à chaque étape de son périple dans les villages (N'tchengue-Cocotiers, Neng'Abembe, Mbega, etc.) de

rappeler les quatre rôles désormais dévolus à un député : voter les lois, consentir l'impôt, contrôler l'action du gouvernement et évaluer les politiques publiques.

Pendant les quatre derniers mois écoulés (de septembre à décembre), les 143 députés qui siègent au palais Léon-Mba, selon Berthe Azizet Mboumba, ont examiné plusieurs textes des lois et auditionné plusieurs ministres, responsables des entités publiques et parapubliques. Six textes ont été votés, dont deux émanant de la commission des lois.

Le premier modifie et complète certaines dispositions de la loi n°13/2014, du 7 janvier 2015, fixant le cadre de l'exercice de la profession d'avocat en République gabonaise. Le second autorise le président de la République à légiférer pendant l'intersession parlementaire.



La députée Berthe Azizet Mboumba échangeant avec les populations de Ntchengué-Cocotiers.

La commission des finances a, quant à elle, selon l'élue nationale, adopté des projets autorisant l'État gabonais à contracter des emprunts auprès des

banques et des organismes internationaux. Et une autre loi sur le projet de loi de finance 2020, etc.

Les populations, quant à elles,

ont parlé à leur élu du sempiternel conflit homme-faune, des problèmes d'adduction d'eau et de l'électrification auxquels elles sont confrontées.

Une fontaine publique à Neng'Abembe

UNE dotation de la députée Berthe Azizet Mboumba, en réponse à une doléance des populations.

RAD
Port-Gentil/Gabon

LA députée du 1er siège du département de Bendjé, Berthe Azizet Mboumba, était mercredi dernier l'hôte des populations du village Neng'Abembe, une bourgade du canton Océan, située au nord de la capitale économique. L'élue nationale s'y est rendue aux fins de rendre opérationnelle la fontaine publique - l'ouvrage est doté d'un compteur -, érigée par ses soins sur le site, en réponse à une doléance exprimée par les populations lors la campagne des législatives couplées aux locales d'octobre 2018.

"Mon engagement au service



Photo : Julie

des populations de mon siège m'amène à répondre à cette demande", a-t-elle dit. Non sans préciser que son geste obéit aux instructions du président de la République, Ali Bongo Ondimba, qui prône la culture du partage et de la solidarité.

Félicité Ntchouegnanga, la doyenne du village, au nom des bénéficiaires, a vivement remercié la bienfaitrice, pour son réalisme et le respect de ses engagements. Pour elle, Berthe Azizet Mboumba, qui est à son deuxième mandat, demeure une élue très active, à l'écoute et au service de ses populations. Elle a promis qu'ils prendront soin de la pompe réceptionnée.

Fougamou : Moutandou Mboumba sur la bonne voie

J.F. MAROLA
Fougamou /Gabon

L'équipe municipale de Fougamou, conduite par Joseph Moutandou Mboumba, a inscrit, parmi ses chantiers, la lutte contre l'insalubrité en première ligne, pour redonner à cette cité locale son lustre d'antan. Comme à l'époque du premier maire de Fougamou, Marcel Doupamby Matoka.

De passage il y a quelques jours dans cette ville, nous avons pu constater le travail remarquable mené par les autorités municipales. Les abords des voies principales sont dans un état de salubrité appréciable. Du quartier Bassali à Bongaville, en passant par Centre-ville..., les efforts fournis sont palpables. Au grand bonheur des populations, qui craignaient désormais pour leur sécurité une fois la nuit tombée,



Photo : J.F. Marola

Cette rue propre de Fougamou donne un petit aperçu du travail abattu par le maire actuel.

à cause des reptiles.

Le pari de l'insalubrité était osé. La mairie a pris le taureau par les cornes. Reste l'implication des populations, pour venir durablement à bout du phénomène. "La mairie a montré l'exemple. A nous populations maintenant de l'accompagner dans ce sens", a déclaré un riverain.

Interrogé, M. Moutandou Mboumba a réaffirmé sa volonté de

combattre ce "fléau" à Fougamou. Même si, a-t-il dit, "le budget alloué n'est pas conséquent pour s'attaquer à toute la ville en même temps, et en un temps record". A moins faire payer une taxe à ceux qui ne nettoient pas les devantures de leurs maisons. Mais osera-t-il aller jusqu'à cette solution, alors qu'il ambitionne de briguer à nouveau les suffrages de ses concitoyens ?